



## L'ÉVÉNEMENT

# Assurance-vie : les rendements au plus haut depuis 2016

Les assureurs jouent des coudes pour offrir de bonnes rémunérations sur les fonds en euros et collecter plus. Certains contrats affichent jusqu'à 5 % de rendement.

**Jorge Carasso et Danièle Guinot**

**L**es épargnants peuvent se frotter les mains. Ce lundi, l'Afer, la principale association d'épargnants avec 760 000 adhérents, a annoncé un taux à 2,65 % au titre de 2025, en progression de 0,14 point de pourcentage par rapport à 2024 pour ces fonds en euros (la poche 100 % garantie de l'assurance-vie). « Ce n'est pas le meilleur taux du marché, mais c'est un bon taux car il est en hausse », fait valoir Gérard Bekerman, son président.

Le taux de l'Afer, qui a longtemps été la boussole du marché, joue moins ce rôle. Mais son retour à meilleure fortune confirme une tendance plus globale : les rendements que vont percevoir les épargnants cette année au titre de 2025 pour leurs fonds en euros seront alléchants.

Même en prenant en compte les contrats les plus anciens, ceux vendus par les bancassureurs souvent moins rémunérateurs, et les quelques contrats dont la rémunération recule, les taux bruts de fiscalité (7,5 % d'impôt et 17,2 % de cotisations sociales après 8 ans de détention) servis en moyenne « devraient se situer entre 2,65 % et 2,70 %, estime Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site spécialisé Good Value For Money. Ce qui équivaut à une augmentation de 0,05 à 0,10 point de pourcentage. » Des taux plus qu'apétissants une fois corrigés de l'inflation (cette dernière tourne autour de 1 % désormais). Il faut remonter en 2016 pour retrouver une rémunération nette aussi favorable. À l'époque, les taux moyens des fonds en

euros étaient de 1,75 % pour une inflation à 0,2 %.

Mieux, les meilleurs contrats rapporteront plus de 3 %, brut de fiscalité, voire 4 %. Des exemples ? Corum Life (4,10 %, en hausse de 0,10 point de pourcentage sur un an), UMR (4 %, en hausse de 0,4 point). Ampli Mutuelle (3,75 %, stable), ou la Carac (3,55 %, en hausse de 0,05 point).

Ce n'est pas tout. Les assureurs, qui se livrent aussi une concurrence féroce pour attirer toujours plus de clients, peuvent offrir des rendements plus élevés encore, via un système de bonus. De quoi faire grimper les rendements versés en 2026 à 4,50 %, voire 5 %. « C'est le moment de faire son marché dans les offres de fonds en euros des assureurs », résume Gilles Belloir, le directeur général du courtier internet Placement-direct.

Le bancassureur Milleis propose ainsi 2,25 % de plus sur son taux versé en 2026 (2,75 %) pour les nouveaux versements. L'italien Generali abonde, lui, de 1 % à 1,5 % sa rémunération pour 2026 (taux au titre de 2025 n'étant pas encore communiqué), pour les cotisations versées jusqu'au 30 juin. La mutuelle Carac offre, quant à elle, 1 % de rendement en plus sur les dépôts effectués en 2026 (et 1,5 % pour les versements supérieurs à 250 000 euros).

Ce système de bonus est aussi utilisé par des grands assureurs ou bancassureurs, pour proposer à nouveau des offres intéressantes pour l'épargnant. Celle de Sogecap (groupe SG) va jusqu'à 4,65 % en intégrant les bonus, et celle d'Axa, jusqu'à 4,6 %.

De quoi détourner un peu plus les

ménages du livret A. L'autre produit phare de l'épargne devrait voir sa rémunération tomber à 1,5 % au 1<sup>er</sup> février. Les épargnants ne s'y trompent pas. En novembre, la collecte du livret A a à nouveau plongé (- 730 millions d'euros), pour le troisième mois consécutif. Une première depuis 2015. Les comptes à terme, ces produits d'épargne dont la rémunération au capital 100 % garanti est bloquée pendant une durée définie (1, 2, 5 ans...), subissent le même désamour.

Les Français qui, inquiets pour l'avenir, continuent d'épargner massivement (18,4 % de leurs revenus disponibles selon l'Insee), ne s'y trompent pas. La moisson de l'assurance-vie, et du fonds en euros, bat des records depuis des mois. « Le rendement est un curseur crucial pour l'épargnant et pour la collecte », indique Antoine Delon, président du courtier Linxea. De janvier à novembre, la collecte nette (versements moins retraits) a atteint 49,4 milliards d'euros pour l'ensemble des contrats d'assurance-vie (+ 21,8 milliards d'euros par rapport à la même période l'an passé), fonds en euros et unités de compte inclus. Fait nouveau, les épargnants sont revenus sur les fonds en euros en 2025, après les avoir délaissés les années précédentes : ils y ont investi, en net, 10 milliards d'euros de janvier à novembre.

Le temps où le fonds euros, plombé par la baisse des taux de la fin des années 2010, ne rapportait plus grand-chose - autour de 1 % hors inflation par an - semble bien lointain. « Il y a cinq ans, l'assureur

*Generali expliquait pourquoi il fallait absolument sortir de la dépendance du fonds en euros, rappelle Antoine Delon. Aujourd'hui, ce même assureur offre un bonus de 1,5 % sur ces rendements pendant six mois pour doper les souscriptions : c'est un changement radical. »*

Ce n'est pas la seule bonne nouvelle. L'assurance-vie, qui fait office d'oasis fiscale, ne verra a priori pas sa taxation s'alourdir. Elle a échappé à la hausse de 1,4 % la CSG, votée l'an dernier dans le cadre du budget de la Sécurité sociale. En revanche, cette ponction supplémentaire touchera les livrets non réglementés, les PEA, les comptes-titres ou encore les comptes à terme, qui seront imposés à 31,4 % au lieu de 30 % au titre de 2025.

Si les assureurs se montrent plutôt généreux, c'est qu'ils en ont les moyens, car la conjoncture leur a été favorable. «En 2025, les planètes se sont alignées pour le secteur, relève Guillaume Leroy, actuaire associé chez Prim'act. Les taux d'intérêt à long terme sont un peu remontés et les Bourses ont une nouvelle fois beaucoup progressé. Grâce à cette conjoncture plutôt inhabituelle, les résultats financiers de leurs fonds en euros se sont nettement améliorés.»

Concrètement, les assureurs ont

une fois de plus dégagé des plus-values avec leurs placements en actions, qui représentent environ 10 % des encours des fonds en euros. Surtout, ils ont largement tiré profit de la remontée des taux d'intérêt à long terme. De fait, les fonds en euros sont majoritairement investis en obligations : les trois quarts des portefeuilles sont composés d'obligations d'État et de titres d'entreprises, dont les rendements se sont améliorés. L'emprunt souverain français (l'OAT) s'échange depuis plusieurs mois à environ 3,5 %.

Cette nouvelle donne leur permet d'investir l'épargne des ménages à des taux plus rémunérateurs que par le passé et d'améliorer ainsi progressivement la rentabilité globale des fonds en euros, qui comportent encore des obligations à taux très bas souscrites avant 2022. Alors que la concurrence est rude entre assureurs, certains puissent aussi sûrement dans leurs réserves pour doper encore le rendement de leurs fonds et ne pas décevoir les épargnants.

Lorsque les taux d'intérêt étaient au plancher, les assureurs ont mis de l'argent de côté. Ils doivent le restituer aux épargnants dans les huit ans. Un matelas de précaution,

bien utile dans les moments difficiles, comme dans les périodes où il faut conquérir des clients, mais qui diminue depuis plus de trois ans. ■

**« C'est le moment de faire son marché dans les offres de fonds en euros des assureurs »**

**Gilles Belloir**

Directeur général du courtier internet Placement-direct

**« L'assureur Generali offre un bonus de 1,5 % sur ces rendements pendant six mois pour doper les souscriptions »**

**Antoine Delon**

Président du courtier Linxea

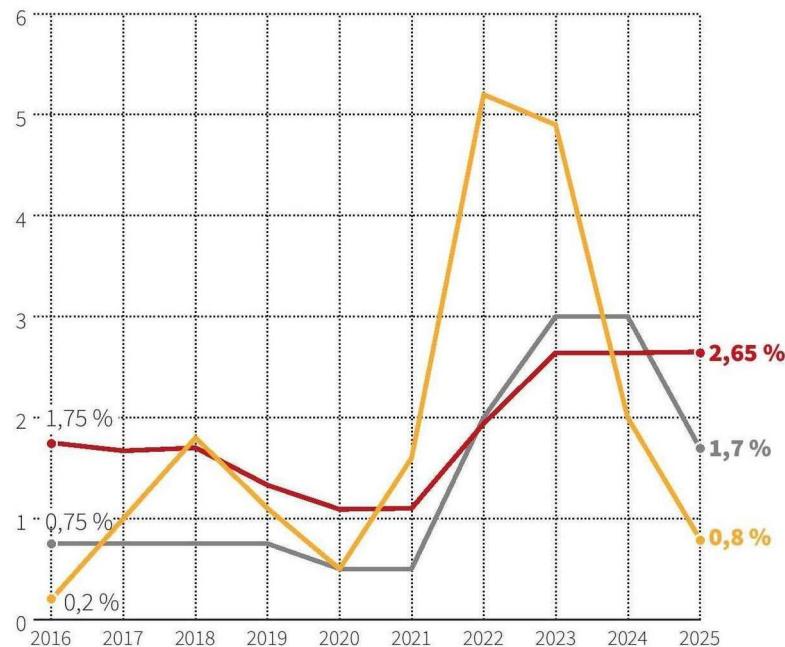
**« Les taux d'intérêt à long terme sont un peu remontés et les Bourses ont une nouvelle fois beaucoup progressé »**

**Guillaume Leroy**

Actuaire associé chez Prim'act

## Avec la baisse de l'inflation, les fonds en euros retrouvent leur attractivité

Évolution de l'inflation, du rendement moyen des fonds en euros classiques\* et du taux du livret A au 31 décembre de chaque année, en %



\* brut de frais et net de prélèvements sociaux

Sources : Insee, Good Value for Money, ministère de l'Économie et des Finances

